

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 février 2015 - 20h

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - DIRY Jean-Charles -DUMAS Martine.-
.DUTREMBLE Gilles - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe.-.RIZET Jean-
Pierre - RUAUX Eveline.-.RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal.-.TILLIER Jacky.

AVAIENT DONNE POUVOIR : LOMBARD Nathalie à BEY Ophélie
QUILLIVIC Eliane à Renée SAUNIER
SCHIAVONE Pascal à GAUDET Charles
CORNELOUP Séverine à PUZENAT Jessica

Secrétaire de séance : GAUDET Charles

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2014 **ACCORD AVEC 18 VOIX "POUR"**

ADMISSION EN NON VALEUR

Il s'agit d'admettre en non valeur des impayés concernant le centre de loisirs pour 228.92 € suite à une décision de la commission de surendettement. Voir à adopter en conseil municipal une décision stipulant un versement à l'inscription au centre.

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

VOTE D'UN TARIF POUR LA SALLE DES FETES

Suite à de nouvelles demandes pour louer la salle des fêtes pour des réunions politiques, il a été décidé de fixer un tarif de 63 € avec pour libellé « Meeting électoral » sauf vendredi-samedi-dimanche

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PIIC 2015 ET AUPRES DE LA PREFECTURE

Une réunion a eu lieu lundi 2 Février avec les maires du canton de TOULON et le conseiller général. Pour CIRY une subvention de 13 444 € est prévue pour la réfection de la toiture de l'école J MACE. En ce qui concerne le FDAVAL, des associations locales peuvent déposer un dossier avant le 16 février

Un dossier sera déposé également dans le cadre de la DETR pour la réfection du toit de l'école.

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

CONVENTION AVEC LA CUCM POUR LA BRIQUETERIE/ CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES ET VOTE DES TARIFS

Après discussion, certaines questions ont été posées au service juridique de la CCM avant signature. de la convention de mise à disposition des locaux de la Briqueterie à la commune qui devrait intervenir entre le 4 juillet et le 21 septembre. Une nouvelle réunion aura lieu le 4 mars

Des questions restent en suspens ; pour le moment, il est donc proposé d'ajourner la signature de la convention ainsi que la création de la régie de recettes

Ces dossiers feront l'objet d'une étude au conseil municipal du 30 mars



SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE CROSS DES POMPIERS

A la demande des Jeunes Sapeurs-Pompiers pour l'organisation du cross du 8 février, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € (cent euros) que le conseil municipal accepte de verser pour 100 € (cent euros)

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR

QUESTIONS DIVERSES

Une rencontre a eu lieu le 05/12 8h30 avec le président de la CCM pour finaliser le dossier briqueterie. Le service juridique de la CCM examine la faisabilité des propositions déposées Une réunion aura lieu en mairie le 4 mars

MARCHE DES SAVEURS : il aura lieu le 4 juillet sur le site de la Briqueterie (fabrication de pain sur place, cuisinier, dégustation de vins, vente de la fabrication des jardins scolaires. Le marché aura donc lieu en même temps que la fête des TAP

BAR LE TERMINAL ET LOCAUX RUE DU 11 NOVEMBRE A VENDRE : vente aux enchères par le TGI de MACON 60 000 € pour le bar et 30 000 € pour local rue du 11 novembre. Suite à renseignements pris auprès de Maître MENTRE, la commune peut préempter mais seulement à la fin des enchères et sur le montant de la dernière offre. RDV est pris avec Me GODILLOT pour visiter les 2 locaux le 6 mars

Le Maire se renseigne pour déposer éventuellement un dossier FISAC (pour l'aide à la reprise de commerce en milieu rural)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

Secrétaire de séance
Charles GAUDET